

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	
CAHORS — D.	6 40	1 40	6 40	1 40	CAHORS — D.	4 41	10 28	5 25	TOULOUSE D.	5 40	9 16	2 30	CAHORS — D.	7 40	11 30	5 16	
Mercuès	6 40	1 40	6 40	1 40	Sept-Ponts	4 53	10 32	5 38	BORDEAUX	» »	» »	9 30	Cabessut, halte	7 49	11 41	5 25	
Parnac	6 52	1 16	6 35	1 16	Ciurac	5 11	10 46	5 58	Montauban D.	7 25	10 40	4 40	Arcambal	8 2	12 4	5 36	
Luzsch	7 1	1 23	6 50	1 23	Labenne	5 20	10 53	6 11	Yers	8 12	12 21	5 45	Vers	8 12	12 21	5 45	
Puy-l'Évêque	7 30	1 48	7 3	1 48	Montperat	5 31	11 3	6 25	Saint-Géry	8 21	12 38	5 53	Saint-Géry	8 21	12 38	5 53	
Duravel	7 40	1 57	7 12	1 57	Borredon	5 42	11 16	6 42	Conduché	8 35	1 5	6 6	Conduché	8 35	1 5	6 6	
Soturac-Touzac	7 49	2 6	7 21	2 6	Causade	5 55	11 27	6 56	St-Girg, halte	8 43	1 14	6 13	St-Girg, halte	8 43	1 14	6 13	
Fumel	8 1	2 17	7 33	2 17	Réville	6 5	14 36	7 8	St-Martin-Lab.	8 57	1 35	6 25	St-Martin-Lab.	8 57	1 35	6 25	
M-Libos — A.	8 8	2 3	7 40	2 3	Albias	6 13	14 44	7 18	Calvignac, hal.	9 5	1 44	6 55	Calvignac, hal.	9 5	1 44	6 55	
BORDEAUX	3 51	8 11	4 45	8 11	Fonenneuve	6 22	11 52	7 28	Cajarc	9 21	2 10	6 7	Cajarc	9 21	2 10	6 7	
PARIS — Ar.	11 46	4 37	2 48	4 37	Montauban A.	6 39	12 7	7 45	Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 58	Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 58	
									Laubouque	9 44	12 13	6 15	Saint-Géry	9 44	2 45	7 8	
									Ciurac	9 54	12 22	6 24	Vers	9 58	3 10	7 21	
									Sept-Ponts	10 7	12 34	6 36	Arcambal	9 57	3 10	7 25	
									CAHORS — A.	10 17	12 42	6 44	Cabessut, halte	9 57	3 10	7 25	
													CAHORS — A.	10 10	3 20	7 31	

Cahors, le 7 juillet.

NOUVELLES POLITIQUES

SÉNAT

Séance du 5 juillet

Le Sénat adopte deux projets de loi d'intérêt local, puis il reprend la discussion de la loi militaire.

Il adopte un amendement accordant une dispense conditionnelle aux novices et aux membres des congrégations religieuses qui s'engageront à enseigner pendant dix ans dans les écoles françaises d'Orient et d'Afrique.

Le Sénat adopte ensuite une disposition envoyant, en cas de mobilisation, dans le service de santé, les étudiants en médecine, en pharmacie et les élèves ecclésiastiques.

L'ensemble de l'article 32 est adopté par 195 voix contre 79.

L'article 33 est adopté, sauf un paragraphe, qui est réservé.

Les articles 17, 19, 20, 21, qui avaient été réservés et qui sont relatifs au conseil de révision sont adoptés.

M. Félix Pyat interpelle le ministre de la guerre sur l'accident du carrousel à Marseille.

Après la réponse de M. de Fraycinet, l'ordre du jour pur et simple est adopté.

La séance est levée à six heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 juillet

Un incident a lieu relativement au vote de l'ordre du jour, dont le scrutin a été falsifié.

A l'unanimité de 403 votants, est adopté un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 41,000 francs pour les frais d'inspection des viandes qui entrent par les frontières.

Suite de la discussion sur la responsabilité des accidents du travail.

La séance est levée.

La commission du budget. — La commission du budget s'est réunie mercredi, à deux

heures, pour continuer la discussion générale.

M. Lalande invite la commission à s'occuper de la question des caisses d'épargne, dont l'organisation actuelle est très onéreuse pour le Trésor public et propose de réduire le maximum des sommes déposables.

M. Andrieux propose, comme moyen d'alléger les charges du Trésor, de diminuer le taux de l'intérêt.

M. Rouvier fait remarquer que la discussion se reproduira lorsqu'on posera la question des intérêts de la dette flottante.

La commission s'est ralliée à cet avis.

M. Casimir Périer a demandé que pour faire face à la dépense de 750 millions, afférente au budget extraordinaire de la guerre, le gouvernement fût invité à fournir des explications sur les ressources correspondantes.

M. Ribot a demandé la suppression du budget extraordinaire et la rentrée de toutes les dépenses dans le budget ordinaire.

M. Fernand Faure s'est prononcé dans le même sens.

M. Sabatier demande qu'on organise pour le ministère de la guerre un service de contrôle civil de comptabilité.

Après diverses observations présentées par MM. Andrieux, Gerville-Réache, Dubost, Sarrien, Lalande, Raynal, Maurice Faure, Lacroix, Ménilon et Chavoix, la Commission a décidé de demander au gouvernement s'il n'y aurait pas lieu de comprendre les dépenses du budget extraordinaire parmi celles du budget ordinaire et a chargé son président de convoquer le ministre des finances pour jeudi, deux heures.

La commission a examiné ensuite la demande de crédit de 6,000 fr. pour les frais d'installation du président de la République au palais de Fontainebleau.

Le crédit a été approuvé.

M. Compayré est nommé rapporteur.

La commission s'ajourne ensuite au lendemain deux heures, pour entendre la lecture du rapport de M. Jules Roche sur les contributions directes.

L'isolement de la France. — La Dépêche croit pouvoir assurer que l'entrevue de Saint-Petersbourg entre le tzar et Guillaume II réserve

un grand surprise. Guillaume irait annoncer au tzar que l'Angleterre adhère à l'alliance, si la Russie veut y adhérer également. La Russie donnerait des garanties pour les possessions anglaises dans l'Inde; l'Angleterre se désintéresserait de la question bulgare.

L'Autriche aurait déjà consenti. C'est pour elle la carte forcée.

Finalement, ce serait l'isolement complet de la France.

Tout dépend du tzar.

Les cercles de Berlin croient qu'il acceptera.

Allemagne. — Plusieurs socialistes, soupçonnés d'avoir distribué, au mois d'avril, des manifestes révolutionnaires, seront traduits devant les tribunaux pour crime de lèse-majesté et pour crime de conspiration. Les preuves que l'on a contre eux sont bien loin d'être concluantes; mais la magistrature a reçu l'ordre de créer à tout prix un procès pour participation à des sociétés secrètes afin de donner un air de vraisemblance aux bruits de complots colportés par la presse gouvernementale.

Un bataillon empoisonné. — On mande de Perpignan :

Avant-hier, après le repas du soir, un grand nombre de soldats du 100^e de ligne, casernés à St-Martin, furent atteints d'un mal présentant tous les symptômes d'un empoisonnement. De 70 à 80 hommes ont éprouvé les mêmes effets; neuf d'entre eux ont été transportés à l'hôpital.

Les officiers du bataillon et les médecins du régiment, appelés en toute hâte, se sont rendus à la caserne où ils ont passé toute la nuit pour donner les soins aux soldats malades. On suppose que les hommes de ce bataillon ont été intoxiqués par une graisse dite américaine dont on s'était servi pour la préparation de la morue. On a fait saisir dans les cuisines tout ce qui servait à l'alimentation de ce bataillon; tout sera soumis à l'examen d'un chimiste.

Tirages d'Obligations

Ont en lieu, au Crédit foncier de France les tirages suivants :

Obligations foncières 3 0/0 (1887)

Le numéro 612,907 gagne 100,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Le numéro 100,056 gagne 50,000 fr.

Les numéros 611,633 167,262 gagnent 10,000 francs.

Les numéros suivants sont remboursables à 1,000 francs :

95,676 77,834 557,922 236,053 570,292

220,540 549,505 258,249 426,739 571,194

266,347 568,763 107,733 584,234 362,078

516,349 203,834 543,358 259,203 582,635

317,080 389,433 206,965 159,589 228,553

267,462 1,013 422,811 559,125.

Obligations foncières 3 0/0

Les numéros 197,807 et 1,617,298 gagnent 100,000 fr.

Le numéro 655,831 gagne 25,000 fr.

Les numéros 1,612,347 et 1,181,524 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 1 698,168 675,710 261,932

1,395,069 et 541,105 gagnent chacun 5,000 fr.

Les numéros suivants sont remboursables à 1,000 fr. :

1,199,519 659,150 1,444,187 554,752

55,248 75,420 628,838 1,490,083

381,017 924,533 901,265 377,511

599,414 1,586,743 1,289,877 36,497

1,354,996 304,937 881,281 1,100,635

788,497 474,869 1,078,257 885,221

676,981 1,454,041 686,918 462,258

554,031 889,308 1,301,483 889,308

1,301,483 1,027,133 1,394,652 800,264

1,273,957 552,464 865,898 969,019

345,074 1,131,672 1,717,764 1,786,878

1,101,041 895,129 1,718,196 1,432,490

1,304,520 558,178 944,610 1,789,019

421,112 449,080 1,325,431 259,403

1,527,134 1,051,988 894,093 1,396,412

405,520 209,393 143,932 891,750

215,510 641,159 953,661 1,302,801

73,780 1,626,072 1,102,038 91,789

1,196,460 1,440,416 210,525 634,582

1,059,375 528,386 684,093 543,972

1,396,663 1,786,159 822,315 1,463,244

1,743,019 245,906 1,594,389 1,204,849

1,777,328 185,648 1,033,330.

Obligations foncières 3 0/0 (1885)

Le numéro 571,077 gagne 100,000 fr.

Le numéro 634,356 gagne 25,000 fr.

Les numéros 755,513 32,293, 538,778 80,892

514,082 et 298,341 gagnent chacun 5,000 fr.

Les numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

199,433 686,167 388,922 743,435 561,336

865,243 250,718 705,544 818,805 895,111

244,807 178,074 729,940 6,585 453,483

143,137 908,323 130,692 53,050 91,892

384,359 805,688 986,407 760,208 486,407

Non, tu resteras là-bas, au contraire; j'ai

besoin d'un homme sûr, tu seras mon majordome.

— Comme il plaira à monsieur; cependant,

j'aurais bien désiré rester près de monsieur.

— Jaloux! C'est précisément pour l'avoir près de

moi que je te fais majordome, ou intendant, si tu

aimes mieux.

— Oh! alors, je ne tne plains plus.

— A propos, tu sais conduire?

— Pardi! un ancien maréchal-des-logis de cui-

rassiers!

— C'est vrai, je ne sais ce que je dis; les

armes? les costumes?

— Tout a été acheté; je n'ai rien oublié.

— A la bonne heure! pars maintenant, et em-

mène avec toi ceux de tes camarades que tu auras

choisis; seulement, bouche cousue.

— Quand monsieur viendra-t-il rue de Reuilly?

— Aujourd'hui même, attends-moi vers deux

heures.

— Dans une heure, je serai à mon poste et je

ne bougerai plus.

— Vas maintenant; bientôt tu me verras.

Joseph se leva, salua respectueusement son

maître et sortit.

Julian n'avait de secret ni pour sa femme ni

pour son père.

A déjeuner, lorsque les domestiques se furent

retirés après avoir servi le café, Julian fit part de

sa nouvelle acquisition à Denizé et un docteur.

— Je n'ai pas vu encore cette maison, ajouta-

il en terminant, mais si c'est une ancienne petite

maison de ce voluptueux seigneur que l'on nom-

me le duc de Bellegarde, et si j'en crois les ren-

seignements donnés par Joseph, et je n'ai aucun

de la commission. Ensuite?

— J'ai recommandé au propriétaire de ne pas

donner d'autre nom que le mien, si ses amis ou

n'importe qui lui demandait le nom de l'acquéreur

de sa maison; il me l'a promis. J'ai acheté six

chevaux et trois voitures différentes: un coupé,

un landau et un fiacre commun, ainsi que mon-

sieur me l'a ordonné, et les harnais nécessaires;

puis du foin, de la paille. Quant au linge, il n'en

manque pas, ainsi que de la vaisselle, etc. Sente

496,935	207,286	39,168	443,001	968,757
484,910	811,590	784,204	963,111	217,714
256,891	101,205	79,419	74,670	138,044
853,620	58,803	676,870	385,268	941,355
956,073.				

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Ponts et chaussées. — MM. Bergerol et Salgues, employés des ponts et chaussées, viennent d'être promus à la 1^{re} et à la 2^e classe de leur grade.

La rentrée du 7^e de ligne

La pétition suivante, adressée à M. de Freycinet, Ministre de la guerre, circule en ville et se couvre de signatures :

A Monsieur de Freycinet, Ministre de la guerre

Monsieur le Ministre,

Les soussignés, appartenant à diverses branches du commerce cadurcien, ont l'honneur de vous exposer :

Que, depuis un mois et demi environ, MM. les officiers et la troupe du 7^e de ligne en garnison à Cahors, ont quitté le casernement pour aller camper à douze kilomètres de la ville ;

Que, depuis cette époque, le commerce souffre d'une manière très sensible de l'absence des militaires ;

Que rien, dans les relations du public et de la troupe, ne saurait expliquer une mesure qui a péniblement surpris notre population habituée à vivre en bonne intelligence avec l'armée et à lui témoigner le respect qui lui est dû ;

Que le bruit public attribuant à l'existence d'une épidémie le départ momentané du 7^e de ligne ne peut être qu'erroné, puisque la statistique annuelle des décès dressée par le docteur Lebœuf, médecin à Cahors, ne signale que trois cas de mort de militaires dus à la fièvre typhoïde ou à des maladies contagieuses ;

Que s'il existe d'autres causes de la décision prise en dehors de celles relatives à l'hygiène de la troupe, le commerce, qui a de lourdes charges, ne saurait en subir les désastreuses conséquences.

Par suite, ils vous prient, Monsieur le Ministre, de vouloir bien prendre en considération leur démarche tendant à faire rentrer le 7^e de ligne dans le casernement qui lui est assigné.

Vous rendrez ainsi un signalé service à un grand nombre de négociants et commerçants dont les affaires, par la crise qui court, vont périssant de plus en plus.

Ils ont l'honneur d'être, etc.

(Suivent les signatures).

Nouvelles militaires. — Dans son projet d'unification des soldes, le ministre de la guerre propose, pour les capitaines, une solde progressive, qui apporterait une augmentation de 300 francs au bout de chaque période de quatre ans, jusqu'à un maximum de 4,500 francs, qui serait atteint au bout de douze ans. D'après le projet, on pourrait allouer la moitié de cette augmentation à partir du 1^{er} octobre 1888, et la totalité à partir du 1^{er} octobre 1889.

Les ressources nécessaires seraient trouvées en grande partie par la suppression des mon-

tures des officiers comptables des corps de troupes à cheval sur le pied de paix, ainsi que de celles qui sont attribuées à un certain nombre d'emplois du petit état-major des régiments d'artillerie.

Le ministre de la guerre vient de soumettre à la Chambre un projet de loi tendant à affecter au budget de 1889 une somme de 1,755,000 francs, laquelle avait été distraite de 1888, pour l'application de la solde des officiers. Tous toucheraient la solde affectée à leurs collègues des armes spéciales.

Le microphone avertisseur.

La presse entière s'est occupée, il y a déjà quelque temps, du microphone avertisseur à propos des expériences faites à Montauban pendant la période d'exercices du mois de mai.

Nous empruntons au *Figaro* les détails suivants :

« Cet appareil, dû à un lieutenant du 132^e territorial, M. D..., possède trois qualités primordiales : il coûte bon marché, il est très facile à installer ; il ne s'altère ni par le froid, ni par la chaleur, ni par la pluie. C'est un perfectionnement au microphone ordinaire, rendu beaucoup plus sensible en même temps que moins susceptible de dérangement.

« L'avertisseur D..., est destiné à servir en quelque sorte de grand-garde en avant d'un fort ou d'un campement. Contenu dans une boîte carrée de dimensions restreintes, on l'enterre à quelques pieds de profondeur, sous le sol de la route à surveiller. Une fois là et le terrain bien tassé, il est invisible, indiscouvrable. Mais qu'une troupe passe sur cette route, et le camp, le fort, sont avertis. Ils entendent non-seulement le bruit des soldats en marche, mais ils pourront distinguer la composition, la force, la nature de la troupe.

« Aux expériences du 17^e corps, on a noté le passage de la musique, du colonel, des commandants de chaque régiment d'infanterie. On a vu quand défilait la cavalerie, le train, l'artillerie. On a compté l'effectif de chaque arme, et sur cinq mille hommes, on a commis seulement une erreur de trois cent quarante ».

L'officier dont parle le *Figaro* est M. Desbourdieu.

Société des Etudes. — Une très intéressante communication a été faite à la Société des études du 2 juillet. Il s'agit d'une importante station troglodyte, parfaitement intacte où M. Bergognoux, percepteur de Saint-Géry et quelques autres personnes, viennent de faire pratiquer des fouilles couronnées du succès le plus complet.

Cette station qui n'est autre qu'une caverne d'un accès fort difficile située près de la gare de Conduché, sur la voie ferrée de Cahors à Capdenac, au confluent du Lot et du Celé, a fourni de nombreux ossements romains et une grande quantité d'objets travaillés en silex, en bois de renne, en os.

Les hommes qui ont habité cette caverne étaient contemporains du grand ours des cavernes et du mammoth ; ils étaient surtout pêcheurs, ce qui s'explique par la voisinage des deux rivières qui les entouraient. Parmi les ossements recueillis, M. Bergognoux a constaté la présence de nombreux restes de poissons, au

nombre desquels on a pu reconnaître des spécimens de saumons et de barbeaux.

Parmi les objets trouvés, figurent beaucoup de petits outils et divers instruments d'un travail très soigné, et qui consistent en couteaux, barbons, grattoirs, scies, ciseaux, flèches barbelées, hameçons, aiguilles, amulettes et divers autres objets dont l'usage n'a pu encore être déterminé. Des bâtons de commandement ornés de dessins rudimentaires, représentant des chevaux, ont été aussi recueillis dans cette grotte.

Dans cette même séance de la Société des études, M. le docteur Lebœuf a lu une statistique des décès et des naissances de la ville de Cahors, en 1887. Le travail de M. Lebœuf constate une différence notable entre le chiffre des naissances et celui des décès, et, malheureusement, c'est ce dernier qui l'emporte de beaucoup. Contre 423 décès constatés à Cahors en 1887 il ne s'est produit que 279 naissances, soit une différence en faveur des décès de 144.

La statistique des décès, établie par nature de maladies, permet de constater combien sont exagérés les chiffres qui circulent au sujet de la mortalité provoquée parmi les hommes du 7^e de ligne, par la fièvre typhoïde. Les deux épidémies qui ont sévi dans ces six premiers mois de 1888 ont fait trois victimes dans le 7^e de ligne.

Certes, c'est beaucoup trop, mais en présence de ce chiffre de 3, que deviennent les 60 à 80 lits que l'on disait être occupés constamment à l'hospice par les fiévreux militaires ?

Avis au clergé. — La commission pour la distribution des objets du culte qui ont figuré à l'exposition vaticane a été définitivement constituée, sous la présidence de Mgr della Volpe. Les églises ou chapelles pauvres qui voudraient profiter de cette bonne occasion devront adresser leur demande contresignée par l'évêque du diocèse, à Mgr della Volpe, au Vatican.

On nous prie d'insérer la note suivante :

Une arrestation. — Le *Clairon du Lot*, dans son numéro du mercredi 4 juillet, insérait la note suivante qui lui était adressée de Catus :

« Vendredi, vers 2 heures du soir, la gendarmerie a arrêté, en vertu d'un mandat d'amener, un voyageur en liquides du département de la Charente, inculpé de vol. Son arrestation a eu lieu au café du Centre, au moment où il jouait la manille et où il vantait les bienfaits de la République et des hommes qui sont au pouvoir. Il a été incarcéré en prison, pour de là, être dirigé, demain, sur l'endroit où le mandat d'amener avait été décerné.

« Quelle figure, quand M. le brigadier de gendarmerie lui a mis la main sur l'épaule en prononçant la formule sacramentelle : « Au nom de la loi, vous êtes mon prisonnier ! » A ce moment-là, il a dû invoquer les bienfaits de la Marianne. »

Le voyageur de commerce en question, M. Girard, a été, en effet, arrêté par la gendarmerie de Catus et conduit à Sarlat, d'où le mandat d'amener avait été lancé. Mais, son identité établie, il a été bien vite relâché.

Comme preuve de ce que nous avançons, il suffira, pensons-nous, de reproduire le certifi-

— Eh ! eh ! dit Julian en se frottant les mains, que dis-tu mignonne, de ces coups de boutoirs si vertement assésés ?

— Je dis, répondit-elle avec un petit air pincé, que notre bon père plaisante comme toujours d'une façon charmante, mais que je le trouve beaucoup trop sévère pour notre sexe, si injustement calomnié.

— Pauvres victimes ! dit le docteur d'un air narquois ; et la preuve que j'ai raison, voulez-vous que je vous la donne ?

— Je serais curieuse de la connaître, cher père.

— Rien de plus facile, et surtout de plus simple, chère enfant. Au lieu d'exprimer nettement votre pensée, tout à l'heure vous vous êtes, tout exprès, de parti-pris, perdue dans des divagations à perte de vue, parce que vous n'avez pas osé émettre franchement votre proposition, et cela, quoi que vous en disiez, précisément parce qu'elle vous tient fort à cœur.

— Je ne vous comprends pas, mon père.

— Pauvre petite ! que si, vous me comprenez fort bien, au contraire ; vous savez que votre mari vous aime au-dessus de tout, vous n'êtes pas jalouse, et, de plus, vous connaissez trop bien votre empire sur lui pour l'être jamais ; mais vous êtes curieuse. Cette petite maison trotte dans votre charmante tête, et y produit d'incalculables ravages ; vous voulez prosaïquement deux choses : voir cette maison d'abord, et savoir pourquoi votre mari l'a achetée ; ai-je raison, madame ? Rien de plus simple que d'adresser ces deux questions à votre mari, qui, j'en suis certain, se serait empressé de répondre à votre satisfaction ; mais comme vous aviez honte de les faire, parce que

cat ci-dessous qui a été délivré à la victime de l'erreur que nous venons de signaler :

« Je soussigné, Jean-Gabriel Tarde, juge d'instruction à Sarlat, certifie que c'est par erreur que M. Médéric Girard, voyageur de commerce, né à Châteauroux, a été arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Sarlat, sous l'inculpation d'un fait imputé à un autre pour lequel il a été pris.

• Sarlat, le 3 juillet 1888.

» Le juge d'instruction,
Signé : G. TARDE. »

Les maires à Paris. — M. Deluna-Montaud a annoncé que les maires de canton qui se rendront à l'invitation de M. le président de la République pour les fêtes du 14 juillet, seront assurés d'une réduction de prix de transport de 50 0/0.

La carte d'aller et retour sera valable pour dix jours.

Sauterelles. Le conseil des ministres a décidé en principe d'autoriser l'émission d'obligations en faveur des victimes des sauterelles.

Guérissouses et tireuses de cartes

Nous avons beau marcher à pas pressés dans la voie du progrès scientifique, certaines idées, certaines pratiques stupides du passé subsistent tout de même. Elles ont des racines si profondes dans les mœurs de nos populations qu'il est excessivement difficile de les extirper toutes.

Dans ce siècle de la vapeur et de l'électricité à outrance, on croit aux sorciers, aux discours de bonne aventure, comme on croit à l'efficacité de remèdes inventés par des farceurs, et dont le composé seul devrait soulever des colères ou tout au moins des haussements d'épaules en signe d'incrédulité.

Il n'en est malheureusement rien.

Si nous en croyons le récit fait par plusieurs journaux régionaux une de ces affreuses mégères qui, moyennant finances, guérissent les peines de cœur aussi bien, — ou aussi mal — que les autres, aurait été cause d'un irréparable malheur à Toulouse.

Voici d'ailleurs le récit en question :

« X. était marié depuis quelques mois à une jolie femme, dont il était fort jaloux. Il alla un jour consulter la tireuse de cartes pour savoir si sa femme lui était fidèle. Voyant qu'elle avait affaire à un homme naïf, la mégère assura, dans la « consultation », que lorsqu'il était de service de nuit, sa femme déconçait. X. rentra chez lui et annonça qu'il ne reviendrait que le lendemain. Mais à la nuit il revint à son domicile. Sa femme était absente. Se rappelant alors les paroles de la tireuse de cartes, il prit un revolver et se tua.

« Quelques instants après, sa femme rentrait, venant de passer la soirée chez une de ses amies.

« Ainsi donc, voilà une famille désespérée, un homme mort, parce qu'une tireuse de cartes, afin d'escroquer quelques sous, a abusé de la crédulité naïve d'un homme inquiet et soupçonneux.

« Il serait temps qu'on se préoccupât de cette industrie dangereuse qui, dans un but de lucre, jette souvent la honte et la désolation dans les familles. »

— votre orgueil de femme en aurait souffert, vous avez l'ouï, comme disent les marins, afin de tourner la situation et essayer adroitement de l'amener tout doucement à répondre de lui-même à ces deux questions sans que vous les lui ayez faites, ce qui sauverait votre amour-propre et le mettrait à l'abri de tout froissement ; et alors vous vous êtes lancée dans une foule de phrases embrouillées à plaisir, et dont vous n'auriez jamais réussi à sortir, si je n'étais si bénévolement venu à votre secours.

— Notre père dit-il vrai, ma chère Denizà ? demanda gaiement Julian.

— Eh bien, oui ! fit-elle avec une moue qui la faisait plus attrayante encore, mais notre père est d'une méchanceté aujourd'hui que je ne lui connaissais pas, et qui m'a fait beaucoup de peine.

— Oublie cette petite taquinerie, ma chérie, et avoue-moi gentiment pourquoi tu ne m'as dit tout franchement ce que tu désirais ?

— Mon Dieu, mon ami, dit-elle avec un léger embarras, je ne sais vraiment, et puis cela me semblait en vérité si ridicule que...

— Là ! interrompit joyeusement le docteur, voilà donc enfin le grand mot lâché : C'est si ridicule ! Voilà le criterium où l'on reconnaît le motif vrai de toutes les actions des femmes : elles ne discutent pas, elle ne font pas telle ou telle chose, parce que c'est ridicule ! Aussi essaient-elles constamment de s'en débarrasser sur nous, en nous enguirlandant de leurs sophismes : toutes leurs pensées tendent vers ce but...

GUSTAVE AIMARD.

(A suivre).

motif de douter de leur exactitude, ce doit être une merveille ; et véritablement je l'aurai eue presque pour rien.

— En effet, dit le docteur ; mais cependant, il faut voir.

— C'est ce que je compte faire aujourd'hui même.

— Tout cela est très bien, dit Denizà en souriant, mais j'avoue que moi, ce nom de petite maison m'intrigue fort, et même m'inquiéterait beaucoup si je n'étais pas aussi persuadée de l'amour de mon mari.

— Bien, chère Denizà, je te remercie de me rendre ainsi justice : je n'ai aimé, je n'aime et je n'aimerai jamais que toi, tu le sais.

— Tout au moins, je l'espère ; mais, cependant, messieurs, vous avez en fait d'amour, des théories si excentriques parfois, des principes de morale si élastiques, et une façon toujours si jésuitique de vous innocenter de vos trahisons matrimoniales et de nous prouver, clair comme le jour, que même vos infidélités sont des preuves de votre grand amour pour nous, que, si certaine que se croie une femme de l'amour de son mari, et surtout de sa fidélité à toute épreuve, il est cependant de son devoir de veiller sur son bien et de défendre son bonheur.

— Prenez garde, ma fille, dit le docteur en plaisantant, ceci est bel et bien de la jalousie.

— Je ne dis pas non, reprit-elle sur le même ton, la jalousie n'est d'ailleurs que la consécration de l'amour ; elle en émane directement : on ne peut aimer véritablement et, quoi qu'en disent certains moralistes très forts sur les paradoxes, le vieux proverbe de nos pères : On n'est jaloux que

de ce qu'on aime, est rigoureusement vrai. Il en est de l'amour comme de toutes les autres choses de la vie, plus on aime, plus on tient à conserver ce qu'on possède, et on fait tout pour ne pas le laisser passer au pouvoir d'un autre. Quand on est confiant, c'est que l'amour s'en va sans même qu'on s'en aperçoive : plus la confiance grandit en amour, plus l'indifférence augmente, ceci est indiscutable.

— Pour vous peut-être, mon charmant avocat ; mais discuter avec une femme, c'est, si complètement raison que l'on aie d'ailleurs, se préparer une défaite.

— Voilà ce que vous dites tous, messieurs.

— Parce que cela est vrai, chère fille. Votre sexe, si aimable et aimé, possède au plus haut degré la logique de l'illogisme et du paradoxe à outrance ; ce qui est chez vous un charme de plus, j'en conviens ; mais qui, en bonne synthèse, ne vaut pas le diable, et rend toute discussion suivie impossible, fit-il en riant. Vous autres, femmes, vous êtes essentiellement des êtres de nerfs et de sensations ; vous raisonnez avec des impressions, ne révélant jamais votre pensée véritable, battant les buissons *ad hoc* et *ab hac*, afin d'égarer la discussion, de la faire dévier et de l'embrouiller si bien, qu'il soit impossible de revenir à son point de départ, tout en poursuivant opiniâtement le but secret que vous vous proposez toujours d'atteindre quand même envers et contre tout, ce qui amène des péripéties inattendues, mais tellement extraordinaires et hors de toute logique raisonnable, que vos interlocuteurs complètement désorientés et surtout agacés, sont, de guerre lasse, contraints de se reconnaître vaincus pour en finir,

Est-ce qu'il ne serait pas organt, en effet, que l'autorité judiciaire mit un terme à des pratiques aussi bêtes que funestes par moments ?

Q'on ne vienne pas dire que les victimes de ces exploitations indignes de notre époque sont des victimes volontaires et que la plus ample liberté doit être laissée à tout le monde, y compris celle de se laisser voler. Tel n'est point mon avis.

De même qu'on doit la protection à l'enfance à cause de son état de faiblesse physique, on la doit à l'âge mûr quand ses actes prouvent son état de faiblesse morale.

Il n'est pas juste, loyal, humain, de laisser les naïfs sans défense tomber dans les pièges tendus par des roublards sans scrupules.

Quand ce ne sont que des amoureux sans maîtresse qui demandent à voir l'image « d'un ange, une femme innocente » qui les aime déjà en secret, ou des malades ou persécutés imaginaires qui demandent un soulagement à des maux qui ne se sont pas encore produits, je ne vois là qu'une vulgaire escroquerie. Car le remède recommandé n'est souvent que l'absorption d'une composition bizarre, mais souvent inoffensive et qu'on fait franchement — ou canailleusement — saler.

Mais dans le cas que nous avons rapporté plus haut, c'est un crime méritant d'être puni avec toute la sévérité, toute la rigueur des lois.

Nous avons à Cahors, et à deux pas de la mairie, paraît-il, une guérissense qui opère des cures merveilleuses. On a même dit que la science médicale, pourtant intéressée à prévenir toute concurrence déloyale, n'ignorerait pas le sanctuaire où pontife cette prêtresse du destin, pas plus que la police d'ailleurs.

Elle ordonne, (la guérissense), beaucoup de tisane de racines, dit-on. C'est même ce qui fait dire qu'elle n'a pas sa pareille pour prendre les maux par leurs racines et les gens par la douceur.

Certaine tisane, qu'on nous a dit être faite « à l'oseille » au moins en partie, est souveraine contre la surdité.

Puisse-t-elle guérir aussi les visiteurs de leur absurdité.

En attendant, qu'on fasse cesser un scandale qui a trop duré !

Variétés

M. LARROUMET

DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS

(Suite et fin).

Une anecdote, je me trompe, le trait appartient à l'histoire : « Un des plus éminents acteurs qu'ait eus la Comédie-Française, Régnier, admirable dans toutes les variétés de valets, d'autre part homme très régulier, très rangé, très désireux de considération, en vint à souffrir réellement de cette contradiction entre la réalité de sa vie et la fiction de ses rôles. Il s'achemina donc peu à peu vers un emploi plus sérieux et plus noble : vieux domestiques très honnêtes, maris trompés ou sur le point de l'être, mais très majestueux et très attendrissants. Le succès l'y suivit, mais de bons juges ont toujours regretté le Régnier première manière ».

Il faut se borner et passer sous silence les amitiés conquises par des comédiens dans les rangs les plus élevés de la hiérarchie sociale. Il nous faut renoncer à suivre Roscius chez Cicéron, Talma chez Napoléon I^{er}, et ne rien rappeler de faits plus récents !

L'homme nous est connu. Est-il besoin maintenant d'insister sur le caractère d'opportunité que revêt la nomination de M. Larroumet à la direction des Beaux-Arts ?

Il y a quelques mois à peine un vote précipité détruisait le bureau des théâtres et la censure. C'était porter atteinte à l'autonomie de l'administration des Beaux-Arts. Les ruines de l'Opéra-Comique fument encore. Le gouvernement demande aux Chambres un crédit considérable pour l'exécution de travaux de défense contre l'incendie dans les théâtres subventionnés. Qu'est-ce à dire, sinon que l'une des questions à l'ordre du jour est précisément celle des théâtres. Était-il donc indifférent d'appeler au poste de directeur des Beaux-Arts un homme que ses études ont préparé à jeter dans le débat une parole autorisée, ou un fonctionnaire étranger à tout ce qui relève de la scène, envisagée sous ses aspects nombreux et complexes ?

Poser la question, c'est y répondre.

M. le Ministre en s'assurant le concours de M. Larroumet plaçait sur le point, sinon menacé, tout au moins visé de l'administration des Beaux-Arts l'homme le plus en mesure de détourner l'attaque ou de tenir tête aux assaillants. Ceux qui ont à cœur les grands intérêts de la scène française, tout aussi bien que les peintres et les sculpteurs, applaudiront, nous n'en doutons pas, à cette

nomination, car si je voulais discourir sur la matière je vous dirais :

« Entre les diverses formes de l'art, il en est une, la plus complète, car elle comprend toutes les autres, la plus attachante, car elle ne s'adresse pas à chaque homme en particulier, mais aux hommes réunis, et elle multiplie les sensations de chacun par celles de tous, donnant ainsi à l'émotion artistique une incomparable intensité. Cette forme est le théâtre qui réunit dans un même ensemble la littérature, la sculpture, la peinture, la musique, la danse, car il lui faut en même temps la parole, la forme, la couleur, le chant, le mouvement ».

Cette large définition du théâtre, — n'est-elle point de l'historien de Marivaux ? — doit être tenue pour exacte. La scène est action, la peinture n'est qu'image. Les « vieillards au front blanc » dont parle Sainte-Beuve sont des évocations superbes, immortelles, dont je ne veux point médire, certes ! mais ils sont immobiles, ils sont muets, tandis que le Cid est l'art fait homme qui se meut devant moi, m'exalte et m'enivre à mon insu en m'élevant. Il faut aux arts du dessin des spectateurs préparés, des esprits initiés. A la scène, le Deus, ecce Deus est toujours présent, et sa vue suffit à soulever des peuples.

Ce qui manque aux artistes de ce temps, c'est la culture de l'esprit. On cite dans leurs rangs quelques lettrés. Combien sont-ils ? Ceux-là du moins savent ce qu'ils ont reçu des maîtres éternels, prosateurs, poètes, hommes de tribune, philosophes, vrai peuple de demi-dieux qui oblige les modernes à remonter les âges et à vivre par la pensée en pleine antiquité. C'est dans l'intimité de ces maîtres lointains — et là seulement — que s'opère la formation intellectuelle. Et quiconque a vécu au milieu d'eux quiconque s'est nourri de la tradition, en sait plus sur l'art et ses lois que l'expert ou le praticien le plus consommé, car nul n'a mieux parlé du Beau que le divin Platon.

La direction des Arts dans notre pays ne peut donc que gagner à être aux mains d'un lettré.

**

(Extrait de la Revue d'Art dramatique).

Périgueux. — Une rencontre à l'épée a eu lieu, jeudi matin, aux environs de Périgueux, entre M. Edouard Delpit, journaliste, et M. J. Boyer, ancien avoué. A la troisième reprise, M. Delpit a été blessé à la main.

Une famille de centenaires. — Il existe à Tarbes, place du Foirail, un centenaire qu'on peut voir souvent sur les promenades.

C'est un beau vieillard à barbe blanche, au visage bien conservé. Il a encore le pas agile, l'œil vif, sous de forts sourcils gris.

Il se nomme Joseph Ribas, est né à San-Esteban-de-Hiera (Espagne), le 21 août 1770 ; il aura donc 118 ans le 21 août prochain.

Depuis l'âge de 15 ans, Ribas fume 5 centimes de tabac par jour.

Marié à 50 ans, il a eu sept enfants, qui sont morts ; sa femme est décédée à Tarbes en 1871.

Le père de Joseph Ribas est mort à l'âge de 111 ans.

Son frère aîné a succombé, il y a environ cinq ans, à la suite d'un accident. Il avait 114 ans.

Sa mère est morte à 112 ans, et son parrain, frère de son père, à 113 ans.

Ribas est très sobre et n'a aucune infirmité. On lui donnerait à peine quatre-vingts ans.

L'affaire des vins empoisonnés.

— On mande de Toulon : Le juge d'instruction vient de rendre son ordonnance dans l'affaire des vins empoisonnés d'Hyères. Aux termes de cette ordonnance, M. de Villeneuve est renvoyé devant le tribunal correctionnel de Toulon, sous trois inculpations : homicide par imprudence, tromperie sur la qualité ou la nature de la marchandise vendue, coups et blessures par imprudence.

Cette affaire est venue à l'audience du 6 juillet. Nous ferons connaître le verdict.

Vol à la banque de France.

— Un vol a été commis à Lyon au détriment de la Banque de France ; les détails suivants sont empruntés au *Salut Public* :

Jeudi matin, vers onze heures, un garçon de recette de la Banque de France, préposé au bureau des titres, était à la Société lyonnaise en train de compter des titres qu'il avait à encaisser. Il avait déposé à côté de lui un portefeuille contenant 180,000 fr. en billets de banque. La salle de la Société lyonnaise était pleine de monde, ainsi qu'il arrive à pareille époque. Un jeune homme, bien mis, était tout près du malheureux garçon de recettes. Il allongea la main, saisit le portefeuille et en tira un

paquet de billets sans que sa victime s'aperçût de son vol.

Le garçon de recettes occupé à son ouvrage, n'aurait jamais pu supposer qu'on voleur fût assez audacieux pour le déposer au milieu de la foule. Son portefeuille tenait, d'ailleurs, à sa boutonnière par une chaîne.

Les personnes présentes ont vu le mouvement, mais elles ont cru que le portefeuille était la propriété du voleur et ne se sont pas autrement opposées à sa sortie, que celui-ci à effectué très tranquillement, en dissimulant les billets qu'il venait d'enlever derrière un bordereau qu'il tenait à la main.

Les témoins du vol, disent que le voleur est un tout jeune homme de grande taille et coiffé d'un chapeau à haute forme. On ne sait pas autre chose pour le moment.

Le chiffre officiel du vol s'éleva à la somme de 247,600 fr. Le voleur a, de plus, soustrait deux bons dits de virement, de cent mille francs chacun ; mais ces bons n'ont aucune valeur entre les mains du détenteur.

L'auteur de ce vol est activement recherché. La Banque promet dix mille francs de récompense à celui qui fera découvrir le voleur.

Foire du 3 juillet. — La foire du 2 juillet n'a pas eu beaucoup d'importance ; cependant il s'est traité quelques affaires sur les divers marchés.

Bœufs. — 540 paires de bœufs environ ; ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 28 à 32 fr. les 50 kilog., suivant qualité. Il y a eu légère hausse sur les attelages.

Porcs. — 250 porcelets étaient exposés en vente ; les prix sont restés sans variation sur les derniers marchés.

Moutons. — 1,050 moutons ou brebis étaient amenés sur le marché ; les gras étaient livrés aux prix de 45 à 60 cent, le kilog. poids vif. Les prix pour l'élevage sont stationnaires.

Halle aux grains. — Blé en vente, 350 hectolitres ; vendu : 330 hectolitres ; prix moyen 19 fr. Mais, 120 hectolitres ; vendu : 110, prix moyen, 13 fr. 25.

Marché. — La place du marché était bien approvisionnée en denrées de toute sorte. Les oies grasses se sont vendues 2 fr. le kilo. Les œufs valaient 65 cent. la douzaine.

La foire de Souillac a été remarquable par une grande affluence de bestiaux et marchands forains de toute espèce.

Les veaux, principalement, se sont vendus avec une hausse sensible.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 30 juin au 7 juillet 1888

Naissances.

Planacassagne, Adolphe, boulevard Gambetta.
Bouyssou, Marie, rue St-Maurice.
Blanc, Marie, St-Georges.

Décès.

Hébrard, Eugénie, 38 ans, Hoopice.
Bonneville, Baptiste, 48 ans, Hospice.
Pépiou, François, 85 ans, rue du Château,
Ricard, Louise, 78 ans, Hospice.

Bibliographie

Le BON JOURNAL illustré, paraît deux fois par semaine. Bureaux 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du numéro 233 (1^{er} juillet 1888). — Cautelle Mendès. Aventure castillane. — Hector Malot. Ghislaine (suite). — Jules Mary. Je t'aime (suite). — Vast-Ricouard. Le Griffon. — Charles Mérouvel. Les derniers Kérandal. — Alexis Bouvier. Monsieur Trumeau (suite).

La 137^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et C^o, 61, rue de Rennes, à Paris (prix : 4 franc). La découverte du Journal de « Beyle » appelle sur cet esprit distingué l'attention du grand public. Aussi lira-t-on avec plaisir l'importante biographie que M. Tourneux vient de publier dans la 137^e livraison de la « Grande Encyclopédie ». Signalons dans le même fascicule un travail très curieux de M. Ch. Girard, le directeur bien connu du Laboratoire municipal, sur la préparation, la conservation et les nombreuses falsifications du « Beurre ».

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 43, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 30 juin 1888. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Les fêtes de Bologne. — Inauguration de la statue de Victor de Laprade. — Le Triduum du bienheureux J.-B. de la Salle. — Les nouvelles salles Dieulafoy, au Louvre. — Le Garden Party de l'Elysée. Les funérailles de Frédéric III. — Le Cirque Molière. — « Myris », nouvelle, par Pierre Maël. — Bibliographie. — Echecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

Gravures : Le centenaire de l'Université de Bologne : Réception solennelle par le roi Humbert et la reine Marguerite. — Inauguration de la statue de Victor Emmanuel. — M. de Laprade. — Le vénérable de la Salle. — Paris : Les nouvelles salles du musée Dieulafoy, au Louvre. — Le dernier Garden Party de Mme Carnot au Palais de l'Elysée. — Le Cirque Molière. — Les funérailles de Frédéric III :

La chapelle ardente. La formation du cortège. Le char funèbre. Le cortège dans le parc. L'église de la paix où repose Frédéric III. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} juillet 1888. — Au pays du Rhin : Heidelberg, par Adrien Legrand. — Misaine, par Claude Luly. — Tableaux dramatiques du règne de St-Louis, par Emile Moreau. — Le curé de Gargas, par Pichot des Neyves. — L'ours et l'ange (suite), par Jacques Porchat. — La musique sacrée, par G. Schéfer. — Le Gnou, par Maurice Maindon. — Chronique de quinzaine. — Mon roman, par Louise Mussat. — Correspondance et concours, par Eug. Muller. — Illustrations par Nestlé, A. Sandoz, Jules Girardet, F. Régamey, Specht, Maillard, etc., et d'après de vieilles estampes. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
Trois mois : 12 fr. ; Six mois : 24 fr. ; Un an : 48 fr.

Librairie ABEL PILON, rue de Flaurus, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE de tous les Ouvrages de la Librairie française ; de toutes les Partitions et Publications musicales ; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Estampes en Couleur, etc.

au même prix que chez l'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÈQUE CERTAIN ou FRANC D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

DÉPÊCHE

Une lettre du comte de Paris, aux maires de France, vient d'être saisie chez M. Dufeuille, son mandataire et à l'imprimerie Dupont.

DERNIÈRE LOCALE

Examens du brevet de capacité. — Sur 80 aspirantes qui se sont présentées en juillet 1888 aux examens du brevet de capacité, 27 ont été reçues.

Ce sont : Mlles Alby, Ayrinbac, Bladon, Blanc, Bonifacy, Bordes, Brouel, Cibrie, Couvet, Dajeau, Estival, Fourtet, Fountenteze, Fraud, Gary, Gauchy, Iragne, Jarlao, Lavabre, Manières, Massip, Monsarat, Raynal, Salon, Sausset, Souyris, Vivens.

BOURSE. — Cours du 6 juillet 1888.

3 0/0.....	83 17
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 00
4 1/2 0/0 1883.....	106 45
Actions Orléans.....	1,330 00
Actions Lyon.....	1,255 00
Action Panama.....	287 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	401 00
Obligations Lombardes.....	296 50
Obligations Saragosse.....	352 50

Crainte de mourir

Clesles (Marne), le 25 juillet 1887. — Depuis plusieurs années je souffrais d'une pituite qui augmentait toujours ; je rendais tout ; sans vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je crois que je serais mort. Depuis que j'en prends, l'appétit est revenu, la digestion se fait bien et les forces reviennent. (Sig. lég.)

WILLAUME, débitant.

A. M. Hertzog, ph^{en}, 28, rue de Grammont, Paris.

ÉTUDE

de M^e LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, n^o 7.

EXTRAIT

D'UNE

Denande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Cahors et suivant exploit de Balitrand Léon, huissier à Cahors, en date du quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, le tout enregistré,

La dame Marie Teil, ménagère, épouse du sieur François Sabrié, cultivateur, domiciliés tous deux à Concots.

A formé contre son dit mari une demande en séparation de biens et M^e Lacosse a été constitué pour avoué de la demanderesse.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors, le six juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'avoué de la demanderesse,
Signé : LACOSSE.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF:

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Étuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Bureges, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7, 50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

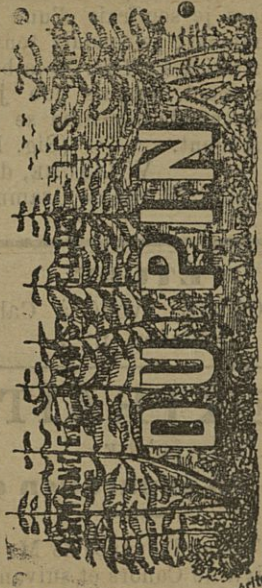
MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membre de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricateurs
PÉRIGUEUX

Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges est une liqueur SUIGENIS dont les Bourgeois de Ségén forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.



41 RÉCOMPENSES ET PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

ÉTUDES de M^e Emile Durand, avocat avoué, rue Pharaon, 42, (Hôtel Pélégry) Toulouse et de M^e Carrié, licencié en droit, notaire à Montcuq (Lot).

A VENDRE

Aux enchères publiques sur licitation, les étrangers admis et à la suite de renvoi, pardevant M^e Carrié, notaire en la dite ville de Montcuq. Le dimanche **vingt-deux juillet** prochain, à deux heures de l'après-midi.

Les immeubles ci-après désignés en un seul lot, dépendant de la succession de Louis Senarens, quand vivait rentier, demeurant à Toulouse.

Une maison et sol de maison, située à Montcuq, arrondissement de Cahors (Lot) rue de la Mairie, à la Halle. Le sol de la dite maison et la maison elle-même figurent à la matrice cadastrale de la dite commune de Montcuq (Lot) à la section L, n^o 108, pour une contenance de soixante-un centiares et pour un revenu de trente-cinq francs cinquante-cinq centimes.

Mise à prix..... 1,200 fr. outre les clauses et conditions du cahier des charges.

S'adresser pour tous renseignements à M^e Durand, avoué, poursuivant la vente, à M^e Roques, avoué colicitant et à M^e Carrié, notaire à Montcuq.

Pour extrait certifié conforme, EM. DURAND, avoué, signé.

CANAL DE PANAMA

Obligations à lots

Le versement de 40 francs par obligation souscrite est exigible du 5 au 10 juillet pour participer au 1^{er} tirage du 16 août.

Les obligations entièrement libérées du 5 au 10 juillet (340 francs à verser) jouiront du coupon de 7 fr. 50 à échoir le 1^{er} décembre prochain.

ON demande un homme célibataire ou marié pour surveiller un domaine agricole dans les environs de Paris, logement, chauffage, droit de chasse et 250 francs par mois. S'adresser à Monsieur LE GOASTER, n^o 13, rue Mémilmontant, Paris. Joindre un timbre pour réponse.

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T.-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

15 CENTIMES ou en 25 séries à 75 centimes

75 CENTIMES de revêtement en cuir 48 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Les liv. 143 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Pour un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 73, Bd St-Michel, Paris, ou adresse, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.

Le propriétaire-gérant, Layton.

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS Par **HYPOTHÈQUE**, Avances sur Biens et **TITRES DOTAUX** Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits. Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & CONNET, 13, rue Laffitte, PARIS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir à moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

M. BARTHÉLÉMY, sénateur, membre de l'Institut; H. LAURENT, professeur à l'École des langues orientales; F. GUILLET, professeur à l'École des chartes; G. LAFONT, professeur à l'École polytechnique; H. LEVASSIEUR, professeur à l'École des mines; H. MARTON, chargé de cours à la Sorbonne; E. MÜLLER, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. WALTZ, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25 000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** formera environ 25 volumes gr. in-8° contenant 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison	1 franc
Payables à raison de 10 francs par mois	25 francs

H. LAMIRAULT & C^{ie} Éditeurs
PARIS, 64, Rue de Rennes, 64

En vente au bureau du Journal.

CADRETT

en construction ou en exploitation

DU LOT

CAILLU

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.